



Master 2

**Jeunesse : politiques
et prises en charge**

Promotion : **2016-2017**

La formalisation de dynamiques informelles et non formelles

FLORENCE MARTIN
25 septembre 2017
*Sous la direction de
Patricia Loncle*

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie Patricia Loncle, ma tutrice pédagogique, pour sa bienveillance, sa disponibilité et ses éclairages qui m'ont guidée dans mon travail.

Je remercie aussi sincèrement toute l'équipe de Keur Eskemm et les participants du LAP sans qui cette année n'aurait pas été la même. Plus particulièrement, un très grand merci à Pierre, Maxime et Morgane qui ont rendu cette expérience possible et belle.

Enfin, je tiens également à remercier mes parents, qui m'ont soutenue dans mes projets et m'ont permis d'arriver jusqu'au terme de mes études.

S o m m a i r e

Liste des sigles utilisés.....	3
Introduction.....	4
I- Usage stratégique et institutionnel de la reconnaissance de l'apprentissage informel et non formel.....	11
1.1) Les volontés européennes.....	13
1.2) La France un bon élève ?.....	17
1.3) Les enjeux pour une association comme Keur Eskemm.....	19
1.4) Les possibles injonctions et instrumentalisations d'un référentiel de compétences.....	22
II- Les enjeux de la reconnaissance des compétences.....	26
2.1) Quels sont les apports du Laboratoire Artistique Populaire ?.....	26
2.2) Le Laboratoire Artistique Populaire, une porte d'entrée pour la reconnaissance des compétences.....	29
2.3) Un accompagnement adapté, pour un continuum avec les dynamiques informelles et non formelles.....	32
2.4) Les contraintes d'un référentiel de compétences, comment lever les réticences ?.....	34
Conclusion.....	37
Bibliographie.....	40

Liste des sigles utilisés

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CPA : Compte Personnel d'Activité

CPF : Compte Personnel de Formation

CRIJ : Centre Régional d'Information Jeunesse

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale

ECTS : European Credits Transfer System

EHESP : École des Hautes Études en Santé Publique

FIJ : Forum Interculturalité et Jeunesse

LAP : Laboratoire Artistique Populaire

MIR : Maison Internationale de Rennes

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

VEE : Validation des engagements étudiants

Introduction

Durant toute cette année de Master 2 Jeunesse : Politiques et Prises en charge, j'ai effectué mon expérience pré-professionnelle au sein de l'association Keur Eskemm, qui m'a ouvert ses portes pour une durée de neuf mois. Une expérience riche en émotions et très formatrice. Keur Eskemm est une structure associative, loi 1901. À son origine, cette association voit le jour en 2007, elle est créée par une franco-sénégalaise. Keur Eskemm signifie « la maison de l'échange » en wolof et breton. C'est à partir de 2013 que l'association est reprise avec de nouveaux objectifs : favoriser l'engagement des jeunes et promouvoir la diversité culturelle. Keur Eskemm est situé en plein centre-ville de Rennes, au sein de la Maison Internationale de Rennes (MIR) qui prête gracieusement un de ces bureaux. Encore très jeune, cette association tend à se développer très rapidement et prend de l'ampleur dans le territoire. Afin de mieux comprendre ses enjeux, je vais présenter brièvement les deux projets phares qu'elle met en place : le Laboratoire Artistique Populaire (LAP), projet dans lequel j'étais investie et le Forum Interculturalité et Jeunesse (FIJ).

Concernant le FIJ, le « Forum Jeunesse » voit le jour en 2006, sous l'impulsion de la MIR. Elle décide d'y impliquer des acteurs jeunes et délègue l'organisation. En 2014, l'association Keur Eskemm reprend l'organisation du Forum Interculturalité et Jeunesse (FIJ) dans le cadre de la semaine de la Solidarité Internationale. C'est la MIR qui décide de déléguer l'organisation, car elle souhaite que l'événement soit mis en œuvre par une jeune association. De plus, la notion d'interculturalité est introduite dans le forum. Cet événement se déroule durant quatre jours au mois de novembre. Le FIJ permet à l'association de se faire connaître. Après trois ans, le but est de favoriser la mise en place d'une réflexion globale sur la notion d'interculturalité avec les nombreux acteurs du territoire de Rennes concernés par cette thématique. Dès la mi-mai, des temps de réflexion sont menés afin de mettre en place une démarche de co-construction. Un projet d'accompagnement à la restitution est également proposé aux jeunes dans le cadre du FIJ. Ses objectifs actuels sont présentés comme suit: « *Le fil conducteur s'oriente vers la valorisation des engagements de jeunes porteurs de projets en faveur de la solidarité internationale et du dialogue entre les cultures.* »¹

¹Site internet de Keur Eskemm

En parallèle, Keur Eskemm met en place son deuxième projet : le Laboratoire Artistique Populaire (LAP), la première édition a eu lieu de décembre 2015 à mai 2016. C'est « *un parcours de 5 mois d'activités artistiques et culturelles à destination des jeunes, aux dimensions participatives, pédagogiques et coopératives. Le LAP se présente comme un cadre d'engagement, de découverte et de création permettant aux participants de devenir une véritable force de proposition et de formuler une commande populaire artistique à la fin du projet.* »² Lors de cette première édition, les coordinateurs ont souhaité être accompagnés par des sociologues de la Chaire de Jeunesse de l'EHESP. Le LAP a donc intégré le projet européen de recherche : Partispace. Ce programme étudie les différentes formes de participation des jeunes en Europe. Cet accompagnement et la volonté de mettre en œuvre une évaluation multi-partenariale a permis de faire des ajustements pour le lancement de la seconde édition de décembre 2016 à mai 2017. Je reviendrai plus en détail sur le LAP dans les pages à suivre.

Ces deux projets permettent à Keur Eskemm de se déployer et de prendre de l'ampleur dans le territoire rennais. Le but est de mettre en place de nouveaux projets notamment un projet ERASMUS + pour concrétiser un LAP européen. Les coordinateurs pourraient en rester là mais les ambitions et les envies de mettre en œuvre des projets nouveaux sont présentes. Cette dynamique d'évaluation et de remise en question permet un foisonnement d'idées. Toutes les personnes au sein de l'association ont moins de 30 ans, la représentation de la jeunesse est une volonté. Keur Eskemm se définit comme suit : *«L'association promeut des valeurs de solidarité et de partage, à travers l'initiative et l'accompagnement de projets créatifs, innovants et expérimentaux.»*

Voici quelques éléments qui me semblent essentiels afin de cerner au mieux l'association et le contexte dans lequel s'est effectuée ma mission de stage :

La dynamique multi-partenariale : l'association met en œuvre une réelle volonté à travailler en partenariat avec d'autres structures rennaises. Une des particularités est sa capacité à regrouper des milieux professionnels divers autour d'une même table. Les comités et différentes réunions organisés par Keur Eskemm regroupent des sociologues,

²Site de Keur Eskemm

psychiatres, associations, technicien.nes de la ville, Mission Locale, CRIJ... Cette ébullition permet alors de faire du lien et de créer de nouvelles dynamiques. Par effet « boule de neige », j'ai pu constater une entraide forte entre celles-ci. (Par exemple la participation à des jurys ou des assemblées générales, le prêt de matériel...) Cette réalité associative dynamique peut s'expliquer : « *Pour l'Ille-et-Vilaine, les acteurs de jeunesse fonctionnent sur le modèle de la communauté territoriale décrite par Marsh et Rhodes (1995, p. 44) : ils sont assez peu nombreux et stables dans leur poste, ils font partie de cercles d'interconnaissance et dépendent fortement les uns des autres, tant le partenariat est fort et ancien.* »³ Cependant, ce n'est pas le cas partout, toujours issu du même article, une comparaison est réalisée avec le territoire de l'Hérault : « *le nombre d'acteurs est élevé, certains types de postes sont stables mais pas tous, l'interdépendance des uns et des autres n'est pas toujours très forte, les cercles de travail sont traversés d'un certain nombre de tensions, la circulation des informations ne se fait pas toujours aisément.* »⁴

Le financement : Keur Eskemm est financée grâce aux diverses subventions de la Ville, du Département... Pour le Laboratoire Artistique Populaire les financeurs sont : la Caisse d'Allocations Familiales 35, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Population 35 (DDCSPP 35), la Direction Association Jeunesse Égalité Ville de Rennes (DAJE), la Direction Générale Culture Ville de Rennes et Rennes Métropole. Au total, ce sont environ 25 000 euros de subventions pour le LAP 2 en prenant en compte les aides pour les contrats aidés. Cependant, Keur Eskemm connaît des difficultés financières pour clôturer le budget annuel. Les temps actuels sont à la restriction budgétaire, les premiers secteurs visés sont sans surprise la culture et la vie associative. « *Dans le contexte actuel de crise économique et de déficit public, les financements publics sont appelés à se contracter encore davantage, tandis que les marges de manœuvre possibles en matière de financement privé sont limitées.* »⁵ De plus, la complexité d'un projet comme le Laboratoire Artistique Populaire est qu'il se trouve au croisement de nombreux pôles : Vie associative, Culture, Jeunesse. D'un certain point de vue, cela multiplie les possibilités de financement et d'un autre cela les complexifie car le projet n'entre pas dans une « case » précise, il est multi-sectoriel.

3 Loncle P., « La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique », *Sociologie 2011/2* (Vol. 2), p.15.

4 Loncle P., « La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique », *Sociologie 2011/2* (Vol. 2), p.15.

5 Tchernogog V., « Le secteur associatif et son financement », *Informations sociales 2012/4* (n° 172), p.18.

La légitimité territoriale : après quatre ans d'existence, j'ai pu voir les difficultés pour l'association à être reconnue par la Ville de Rennes, qui pourrait s'expliquer par le nombre important d'associations rennaises estimé à 5600 en 2013 (*données du CRVA Centre de Ressources à la Vie Associative*). Alors même que l'association joue un rôle important dans la mise en place de projets innovants permettant à des jeunes de prendre place, d'être acteur de dynamique, de s'engager au sein de Rennes. Keur Eskemm a également une place dans la mise en réseau de nombreuses associations et institutions rennaises. Cet enjeu de reconnaissance est essentiel pour continuer à se développer. Tout au long de mon investissement, j'ai pu observer les différents moyens d'y parvenir. Est-ce que la mise en place d'un référentiel de compétences peut par exemple en faire partie ? Ce dernier permettrait de légitimer les actions de l'association tout en étant bénéfique pour les jeunes.

Ces trois points sont me semble-t-il trois caractéristiques, enjeux qui permettent de mieux comprendre l'environnement et l'évolution de Keur Eskemm. Ils sont donc mis en avant dans ce dossier. Il me semble que le référentiel de compétences permettrait de renforcer le multi-partenariat, le financement ainsi que la visibilité de l'association.

Pourquoi avoir réalisé mon stage au sein d'une association et non dans une institution ? Pour être tout à fait honnête je pense avoir pris moins de risques en allant dans un milieu que je connais : le monde associatif. Mes diverses expériences m'ont façonnée autour de préjugés institutionnels que je pense ne pas être allée déconstruire comme : la lenteur administrative, le manque de souplesse et de prises d'initiatives. Cependant, j'ai favorisé les plus grandes chances de m'épanouir durant une année intense au sein d'une structure associative, ce qui s'est avéré vrai. En septembre 2016, Keur Eskemm était une association inconnue pour moi. Pouvoir m'investir dans un projet encore tout récent me laissait la possibilité de proposer et d'expérimenter. Cependant, il ne faut pas non plus faire l'éloge du monde associatif qui selon moi fait face à une plus grande précarité professionnelle, un difficile écart à faire entre militantisme et investissement professionnel. Cette année m'aura permis de prendre conscience de ces difficultés et de tenter de faire la part des choses entre professionnel et personnel pour me protéger. Exercice difficile !

Mon stage se déroulait autour du projet Laboratoire Artistique Populaire pour une temporalité d'octobre 2016 à fin juin 2017. L'intitulé de la mission était : participer à la mise en œuvre, l'animation et l'évaluation du LAP. Au cours de ces neuf mois, ma compréhension de l'association et du projet se sont aiguisés. J'ai eu l'occasion d'expliquer

brièvement en amont les intentions du projet, mais plus en détail, le LAP qu'est-ce que c'est ? En début d'année toute l'équipe a effectué un travail de médiation afin d'avoir un discours commun pour les partenaires et les jeunes. En quelques mots, je présente donc le projet comme cela : c'est une aventure collective de cinq mois où 27 jeunes âgés de 18 à 30 ans découvrent des pratiques artistiques et culturelles dans le territoire de Rennes. Un travail conséquent est fait autour de la dynamique de groupe, l'interconnaissance afin de créer un collectif intelligent. À la fin de cette aventure nourris par les rencontres, les expériences, les participants proposent un projet intitulé « commande populaire ».

Cette expérience se déroulait de décembre 2016 à mai 2017 au sein de l'Hôtel Pasteur. Ce lieu est situé dans le plein centre-ville de Rennes, il abrite également le centre de soins dentaires universitaire. Suite au départ de la faculté dentaire en 2006, trois étages sont abandonnés. L'Hôtel Pasteur prend place à partir de 2015. « *Dans une phase intermédiaire, avant la rénovation du bâtiment, Pasteur accueille un certain nombre de projets éphémères liés à l'expérimentation autour de différentes pratiques et disciplines.* »⁶ Entre 2013 et 2014, ce lieu a abrité l'Université Foraine, projet porté par Patrick Bouchain.

La moitié de mon stage s'est effectuée à la MIR et l'autre moitié à l'Hôtel Pasteur afin d'être au plus près des participants. C'est dans ce lieu que les jeunes ont réalisé les activités artistiques et culturelles telles que la photographie, la danse, le théâtre... Cet espace (l'Hôtel Pasteur) facilite les rencontres et l'entraide. Derrière ce projet se dégagent de nombreuses intentions : permettre à des jeunes d'être acteurs d'un projet, partir à la rencontre de nouvelles personnes, s'enrichir, s'ouvrir à d'autres pratiques. À travers le LAP c'est notamment l'épanouissement personnel par l'engagement collectif et la pratique artistique, la reconnaissance de l'engagement des jeunes adultes dans les périodes dites « de latence » et de transition des trajectoires individuelles qui sont souhaités. Il est vrai que c'est un projet qui dépasse la simple volonté d'ouvrir les jeunes à des pratiques artistiques et culturelles au travers d'un collectif. Il semble que les arts soient un support pour valoriser l'engagement des jeunes, l'épanouissement, la prise de risque et l'ouverture aux autres. Toutefois, cette multitude des possibles fait du LAP une aventure complexe à retranscrire car elle est avant tout basée sur l'humain. À l'heure où l'on doit quantifier chaque action pour la légitimer, il est difficile de mettre en chiffres tous les apports de cette aventure collective. L'humain, les émotions, la prise de risque individuelle sont autant de

6 <http://www.hotelpasteur.fr/>

choses qu'on ne peut mesurer, mais pourtant si indispensables dans la recherche du bonheur et l'épanouissement personnel.

Plus concrètement ma mission : participer à la mise en œuvre, l'animation et l'évaluation du LAP. Celle-ci se déclinait en plusieurs tâches comme :

- Contribuer à la conception et l'organisation du Laboratoire Artistique Populaire ;
- Participer à la constitution et l'élargissement du réseau de partenaires du LAP et au suivi de la coordination du réseau ;
- Participer à la mobilisation des jeunes et à la présentation du projet aux différentes structures d'accompagnement de jeunes et d'insertion sociale ;
- Intervention au sein des structures partenaires pour une médiation auprès des professionnels de l'accompagnement de jeunes ;
- Contribuer à l'accompagnement individuel et collectif des participants du LAP ;
- Participation à l'organisation et à la communication des événements du LAP (la campagne de mobilisation, les portes ouvertes et les restitutions) ;
- Contribuer à l'évaluation du Laboratoire Artistique Populaire.

Mes missions étaient donc très vastes, j'ai ainsi pu développer de nombreuses compétences. Au cours de l'aventure, j'ai commencé à travailler autour de la reconnaissance de l'apprentissage informel et non formel. En plus des missions décrites se sont ajoutées la réflexion et la construction d'un accompagnement adapté autour des compétences, à destination des participants. Cette aventure étant dense pour les jeunes aussi bien compte tenu de l'investissement horaire pouvant parfois aller jusqu'à plus de quinze heures par semaine, qu'émotionnellement. Les participants ne semblent pas prendre de recul sur l'aventure qu'ils vivent et les différentes compétences qu'ils développent. Pouvoir les accompagner dans cette prise de conscience afin que cette aventure soit bénéfique par la suite, notamment professionnellement, est essentiel pour l'association Keur Eskemm.

Mon rendu écrit pour la structure s'est donc formalisé autour de l'écriture du dossier d'évaluation ainsi que la création d'un portefeuille de compétences complété d'un protocole d'accompagnement détaillé. Cet écrit réflexif de fin de Master 2 se centre donc

sur la question de la valorisation de l'apprentissage informel et non formel. Je ne pourrai tout de même laisser de côté la notion de l'accompagnement qui est un terme « pilier » du projet et symbolise les spécificités de l'association.

Cette formalisation du portefeuille de compétences m'a posé quelques questions tout au long de l'année. L'idée de cet écrit étant d'avoir un regard critique sur le travail que j'ai effectué mais également d'identifier pourquoi je me suis posée ces questions. Qu'est ce qui m'a dérangée, questionnée ? Voici des exemples d'interrogations : pourquoi faire un référentiel de compétences ? Quelle est son utilité ? Ce référentiel ne va-t-il pas servir le critère d'employabilité déjà très présent ? Par le terme « critère d'employabilité » j'entends que le travail est très présent dans la société. Ma crainte est que ce référentiel favorise et renforce les critères d'employabilité. Plusieurs recherches montrent qu'en France, l'emploi peut être une source d'intégration, qu'il permet une identité. Serge Paugam parle par exemple de disqualification sociale. Daniel Debordeaux parle de ce dernier en exprimant le fait qu'« *Il ne donne pas une définition précise de la disqualification mais indique qu'elle renvoie à la logique de la désignation et de l'étiquetage et de ses effets sur le plan identitaire et il va donc se référer aux statuts des assistés, à leur identité et aux rapports sociaux qu'ils entretiennent entre eux et avec autrui.* »⁷ L'absence de travail peut semble-t-il engendrer une perte d'identité, de reconnaissance sociale. Cette absence d'emploi pourrait provoquer un isolement, une perte de confiance pouvant aller jusqu'à la marginalisation. Je me suis alors questionnée autour de ce référentiel. Ne va-t-il pas mettre à l'écart certaines personnes ? Doit-on toujours formaliser les apports d'une expérience ? En quoi l'accompagnement mis en place est-il réellement différent des projets de jeunes encadrés par les centres socioculturels, les maisons de quartiers... ? Qu'est-ce qu'il apporte ? Quels sont les enjeux d'être accompagné par des jeunes, pour des jeunes ? Jusqu'où va la participation ? Quelles sont ses limites ? Me poser ces différentes questions m'a permis d'identifier mes craintes et de me décaler de mes propres jugements.

Je verrai dans un premier temps les différents usages stratégiques et institutionnels d'un référentiel de compétences à plusieurs échelles : européenne, française, associative ainsi que les dérives possibles. Par le terme « dérive » j'entends instrumentalisation et injonction à créer, participer à un référentiel de compétences. Puis dans un second temps,

⁷ Debordeaux Danièle. Désaffiliation, disqualification, désinsertion. In: Recherches et Prévisions, n°38, décembre 1994. Pauvreté Insertion RMI. P95;

j'étudierai les différents enjeux d'un outil comme celui-ci pour l'association Keur Eskemm, l'accompagnement possible et adapté pour reconnaître les dynamiques informelles et non formelles.

I- USAGE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DE LA RECONNAISSANCE DE L'APPRENTISSAGE INFORMEL ET NON FORMEL

Au cours de ce dossier, je vais évoquer des termes tels que : « apprentissage formel » « informel » « non formel ». Il semble donc essentiel de faire un point lexical afin d'avoir une compréhension et une définition commune. Qu'est-ce que j'entends par ces termes ? Quelles sont leurs différences ? Pour cela, je vais m'appuyer sur le glossaire du CEDEFOP datant de 2008. (*C'est un lexique européen de 130 définitions autour des politiques européennes d'enseignement et de formation.*) Se référencer à ce document est essentiel car j'exposerai les volontés européennes autour des apprentissages informels et non formels par la suite. Petit détour théorique :

- **L'apprentissage formel** est dispensé dans un contexte organisé et structuré, spécifiquement consacré à l'apprentissage (en termes d'objectifs, de temps et de ressources), et qui débouche généralement sur la délivrance d'une qualification, en général sous la forme d'un certificat ou d'un diplôme.
- **L'apprentissage informel** découle des activités de la vie quotidienne liées au travail, à la famille ou aux loisirs. Il n'est ni structuré ni organisé en termes d'objectifs, de temps, de ressources, et possède en général un caractère non intentionnel de la part de l'apprenant.
- **L'apprentissage non formel** se situe entre les deux : il ne s'inscrit pas dans un cadre formel mais il est structuré et organisé en périodes délimitées avec des objectifs, un programme, des méthodes, des formateurs. Il a un caractère intentionnel de la part de l'apprenant.

Un autre terme essentiel à éclaircir est celui de « compétence » afin d'avoir une définition commune, toujours issu du glossaire de CEDEFOP qui définit les compétences comme « *la capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles,*

sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. »⁸

Ces différentes expressions ont donc fait le quotidien de mon stage, tout l'enjeu étant de favoriser la reconnaissance des apprentissages informels et non formels durant le Laboratoire Artistique Populaire en accompagnant les participants dans cette démarche. Pourquoi réaliser un tel chantier ? Comment cette question est arrivée ? Dans un premier temps, je vais identifier les influences européennes, puis françaises pour ensuite me recentrer sur le cas de Keur Eskemm, structure associative du paysage rennais.

1.1) Les volontés européennes

L'Europe a identifié différents stades concernant les apprentissages informels et non formels. Dans un premier temps une différence est à effectuer entre la valorisation et la validation, les intentions ne sont pas les mêmes. La valorisation signifie « *le processus qui consiste à promouvoir la participation à l'apprentissage (formel ou non formel) et ses résultats, afin de sensibiliser les acteurs à sa valeur intrinsèque et de récompenser l'apprentissage.* »⁹ tandis que la validation est le ressort d'une instance extérieure pour vérifier les compétences, et ce pouvant aller jusqu'à la certification. Une nette différence est donc à faire. Cependant la valorisation peut tout de même permettre une reconnaissance sociale, la nécessité d'aller jusqu'à un certificat n'est pas forcément avérée. Pour exemple, suite à une expérience telle que du bénévolat, un voyage à l'étranger, la personne ayant vécu cette aventure peut en revenir transformée. Cependant, elle n'a pas acquis un diplôme et son intention n'était pas forcément d'en avoir un. Par contre, elle a probablement développé de nouveaux savoirs, de nouvelles compétences. La difficulté est bien dans un premier temps d'en prendre conscience. Verbaliser ces expériences et les différents savoirs acquis ne vont pas de soi. C'est pourquoi différentes étapes sont nécessaires à ce processus de valorisation. Auparavant l'Europe était dans une démarche de valorisation de ces divers apprentissages et non dans une démarche de validation. À l'heure actuelle, elle tend à favoriser au niveau européen l'uniformisation des pratiques de validation. « *La recommandation du Conseil du 20 décembre 2012 relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel opère un saut qualitatif en mettant l'accent non*

⁸Glossaire CEDEFOP : Terminologie de la politique européenne d'enseignement et de formation p.49

⁹Sandrine Doucet, commission des affaires européennes, Assemblée nationale, juillet 2015, (Rapport d'information, n°2926) p.8

plus seulement sur la reconnaissance ou la valorisation de l'apprentissage non formel et informel, souligné par tous les textes qui ont précédé, mais sur leur validation. »¹⁰.

Concrètement comment se déroule une validation des apprentissages informels et non formels ? Quatre étapes ont été formalisées¹¹.

- Identification ;
- Documentation ;
- Validation ;
- Certification.

Le parcours de validation semble clair et tout tracé, cependant valider des expériences non scolaires est une démarche complexe. Arriver jusqu'à l'obtention d'un certificat est long et fastidieux. On peut se demander vers quelles structures se tourner ? Afin de simplifier ces étapes, un travail de mise en réseau et de simplification des validations serait intéressant. L'Europe travaille à cette lisibilité et transparence entre les différents pays, mais cette dynamique doit également parvenir à l'échelle nationale.

Depuis quand l'Europe s'intéresse-t-elle à cette thématique ? Il semblerait que ce soit par la volonté de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, qu'a émergé l'ambition de valider différentes formes d'apprentissages. C'est donc reconnaître que nous pouvons développer de nouvelles compétences dans un autre contexte qu'une structure formelle dite éducative. *« Reconnaissant l'importance et la pertinence de l'apprentissage en dehors du contexte de l'éducation et de la formation formelles, le Conseil européen a adopté en mai 2004 une série de principes européens communs pour l'identification et la validation de l'éducation et de la formation non formelles et informelles »*¹² C'est donc en 2004 que sont formalisées les premières volontés autour des apprentissages informels et non formels.

10Sandrine Doucet, commission des affaires européennes, Assemblée nationale, juillet 2015, (Rapport d'information, n°2926) p.10

11Sandrine Doucet, commission des affaires européennes, Assemblée nationale, juillet 2015, (Rapport d'information, n°2926) p.13

12Lignes directrices européennes pour la validation des acquis non formels et informels CEDEFOP, 2009 p.17

L'Europe met à l'ordre du jour des recommandations, mais ce ne sont en aucun cas des obligations. Les pays européens sont simplement incités à les suivre. Le caractère non obligatoire crée donc des disparités entre les territoires et met en avant les volontés politiques, les mises à l'agenda en fonction de la bonne volonté des décideurs de chaque pays. Les recommandations sont à dissocier des directives européennes. « *Les recommandations ne sont pas contraignantes.[...] Les recommandations permettent aux institutions européennes de faire connaître leur point de vue et de suggérer une ligne de conduite, sans contraindre les destinataires à s'y conformer.* » Tandis que « *Les directives sont des actes législatifs qui fixent des objectifs à tous les pays de l'UE. Toutefois, chaque pays est libre d'élaborer ses propres mesures pour les atteindre.* »¹³ .

À partir de 2006, un groupe de réflexion autour de ces questions est mis en place, vingt-cinq pays y participent. L'objectif étant d'unifier les pratiques, de rendre visible et de simplifier les validations de ces différents apprentissages. En 2007, ce groupe commence « *le travail de rédaction de lignes directrices pour la validation des acquis non formels et informels* »¹⁴

En 2012, « *La recommandation du Conseil européen du 20 décembre 2012 relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel prévoit que, pour offrir aux citoyens la possibilité de faire valoir ce qu'ils ont appris en dehors de l'éducation et de la formation formelles et de tirer parti de cet apprentissage notamment dans leur vie professionnelle* »¹⁵ Cette recommandation semble favoriser positivement les engagements pris pour la stratégie Europe 2020.

Afin de favoriser cette reconnaissance, l'Europe a développé plusieurs outils comme : Europass, Youthpass, les Unités d'Enseignements qui favoriserait cette validation d'apprentissage, le modèle universitaire Licence, Master, Doctorat (LMD). Ces différents outils sont reconnus au niveau européen et permettent alors une simplification ainsi qu'une meilleure identification : ils facilitent les liens, les passerelles entre les différents pays.

Je vais mettre en exergue les différents apports d'une validation des apprentissages informels et non formels. Quels en sont les intérêts ? Tout d'abord une distinction est à

13 https://europa.eu/european-union/eu-law/legal-acts_fr

14 Lignes directrices européennes pour la validation des acquis non formels et informels CEDEFOP, 2009 p.17

15 Sandrine Doucet, commission des affaires européennes, Assemblée nationale, juillet 2015, (Rapport d'information, n°2926) p.9

effectuer entre les objectifs et les bénéfiques de la reconnaissance des dynamiques informelles et non formelles. En ce qui concerne les objectifs globaux l'Europe met en avant ceux-ci : l'apprentissage tout au long de la vie, l'employabilité et enfin l'inclusion sociale. Puis dans un second temps, ces objectifs serviraient les bénéfiques économiques et sociaux pour les pays mettant en place cette validation. Quatre bénéfiques ont été identifiés : économiques, éducatifs, sociaux et psychologiques.¹⁶ Il semble intéressant de se poser la question : cette reconnaissance ne continuerait-elle pas à servir un système basé sur l'emploi ? L'acquisition d'un statut aux yeux de la société passant par l'obtention d'un travail. La reconnaissance de ces dynamiques informelles et non formelles, ne seraient-elles pas au profit des apprentissages formels ? J'étudierai par la suite, les possibles injonctions et instrumentalisation de cette volonté qui émane des acteurs politiques.

Je peux constater une réelle volonté de la part de l'Union Européenne de reconnaître les apprentissages informels et non formels. Cependant le processus de validation semble difficile à mettre en œuvre : il ne résulte pas simplement d'une valorisation des engagements, l'objectif étant d'obtenir une certification. Il existe une meilleure reconnaissance des compétences développées notamment par le biais du bénévolat, des voyages, mais rompre les barrières institutionnelles pour faire du lien semble complexe. Le changement des pratiques est long. Ce processus de validation viserait à rapprocher les personnes dites éloignées des parcours scolaires et de formations mais les démarches sont fastidieuses et longues. On peut alors se demander, si l'effet n'est pas inverse et s'il ne renforce pas encore les inégalités. De plus, qui s'empare de ces dispositifs? Je peux également mettre en avant un flou persistant autour des différentes notions et étapes permettant la validation des apprentissages. Il semblerait qu'un travail de simplification soit pertinent pour que les pays puissent par la suite s'en emparer. Cette simplification « *pourrait mener à une plus grande convergence, voire à une normalisation des procédures de certification, que les apprentissages aient lieu dans un contexte formel ou non formel/informel.* »¹⁷

Pour conclure, valoriser les expériences personnelles et collectives ayant lieu en dehors des contextes professionnel et scolaire au niveau européen est essentiel. Ces différentes aventures permettent l'épanouissement et le développement de chacun. Elles tendent à construire notre identité et nos valeurs.

¹⁶Reconnaître l'apprentissage non formel et informel : résultats, politiques et pratiques. OCDE 2010 p.3

¹⁷Reconnaître l'apprentissage non formel et informel : résultats, politiques et pratiques OCDE, 2010, p.11.

1.2) La France un bon élève ?

Au niveau français, ces recommandations sont-elles effectives ? Comment sont-elles mises en œuvre ? En France, la mesure phare est la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Cependant, elle reste difficile à obtenir. La VAE est un processus de validation permettant d'obtenir un diplôme après un long parcours de rédaction de dossier, de justification des diverses expériences prouvant la possibilité d'acquérir ce diplôme sans passer par la formation. *« Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. »*¹⁸ Ce dispositif se veut innovant et facilitant, il s'avère dans la réalité complexe et éloigné de certains individus. Lors d'une journée nationale sur la reconnaissance de l'apprentissage informel et non formel plusieurs freins concernant la VAE ont été soulevés : *« La VAE est souvent vécue comme une procédure trop longue, peu lisible et assez dissuasive avec une multitude d'étapes »*¹⁹ et encore *« Le passage devant le jury de VAE peut parfois être perçu comme géré de manière trop formelle »*²⁰

Au niveau national, le décret du 28 décembre 2016 permet la mise en place du Compte Personnel d'Activité (CPA) *« destiné à recenser toutes les activités bénévoles ou volontaires et à faciliter la reconnaissance des compétences acquises à travers ces activités. »*²¹ Il permet de capitaliser 20 heures pour ensuite accéder à une formation avec le Compte Personnel de Formation (CPF). Ces points s'acquièrent grâce à un volontariat de service civique, un engagement associatif par exemple. Cette mesure récente vise à favoriser la reconnaissance de l'apprentissage informel et non formel. Des actions sont proposées au niveau national, elles semblent pourtant méconnues ou difficilement accessibles (d'un point de vue lourdeur administrative.) Ces propositions sont institutionnalisées et leur poids est conséquent car leur reconnaissance est nationale, contrairement aux initiatives associatives.

¹⁸<http://www.vae.gouv.fr/la-vae/qu-est-ce-que-la-vae.html>

¹⁹Livret learning - Reconnaissance des apprentissages non formels et informels

²⁰Livret learning - Reconnaissance des apprentissages non formels et informels

²¹<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/12/28/VJSJ1628306D/jo>

En France, on peut observer une professionnalisation du monde associatif, « *le poids du secteur associatif au sein des structures institutionnelles et sociales a nécessairement eu des répercussions tant sur les modalités de gestion des organisations (associatives) que sur les « stratégies » des personnes qui évoluent en leur sein (les bénévoles).* »²² Les associations ont alors gagné en compétences sur le plan comptable, fiscal et financier. Keur Eskemm en est d'ailleurs un exemple. Cette professionnalisation se traduit notamment par les expériences de bénévolat : des questionnements se posent autour des droits du bénévole, des formations à proposer et de la reconnaissance de ces diverses expériences. Dans un rapport de Bernard Murat datant de 2005, dix propositions concrètes sont présentées. Ainsi, la mise en place d'un passeport bénévole, le développement de la VAE bénévole, reconnaître ces expériences dans le parcours scolaire sont autant de propositions qui permettraient une meilleure reconnaissance et valorisation des apprentissages informels et non formels. À l'heure actuelle, une initiative mise en œuvre par le milieu associatif est le développement du portefeuille de compétences ou passeport bénévole afin de valoriser les compétences acquises par l'expérience du bénévolat. On peut, par exemple, trouver ces propositions dans les associations d'ampleur nationale reconnues d'éducation populaire comme par exemple Léo Lagrange, les Eclaireurs de France ou l'Aoréven.

Afin de prendre un exemple local, l'Université de Rennes II a également développé la Validation des Engagements Étudiants (VEE) qui permet à tout étudiant en licence 3, sous couvert d'un engagement associatif confirmé par l'université de valider une Unité d'Enseignement (UE). En France, diverses démarches sont mises en place pour favoriser la reconnaissance de cet apprentissage informel et non formel. Cependant celles-ci ne sont pas forcément répertoriées ce qui pourtant faciliterait la mise en réseau et en action. Ces initiatives démontrent d'un intérêt et une volonté d'agir pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Il est certain que l'engagement bénévole, par exemple, mais ce n'est pas le seul influence la construction d'une identité, renforce des valeurs, favorise les échanges et l'ouverture aux autres. « *par son engagement associatif l'individu renouvelle les cadres collectifs qui lui servent à étayer son identité* »²³ La reconnaissance de ces engagements comme un développement de compétences et un tremplin vers des formations peut être un

22 Bernard Murat, Rapport d'information sur le bénévolat dans le secteur associatif, 2005, p.24.

23 VERMEERSCH, Stéphanie, "Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole" *Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) Revue française de sociologie*, n°45, 2004/4, pages 681 à 710

levier pour certains jeunes. Cependant je l'ai évoqué plus haut, est ce que les inégalités ne se creusent pas encore plus ? Qui s'empare de cet accompagnement ? J'aborderai la question du profil des personnes bénévoles dans la partie des possibles instrumentalisation d'un référentiel de compétences.

1.3) Les enjeux pour une association comme Keur Eskemm

Après avoir mis en contexte les volontés européennes, puis les mises en applications françaises concernant la reconnaissance des apprentissages informels et non formels, qu'en est-il de l'association Keur Eskemm ? Pour rappel, mon rendu pour la structure consistait en l'écriture d'un portefeuille de compétences accompagné d'un protocole d'accompagnement. Au cours de la formalisation de mon écrit j'ai pu identifier différents enjeux pour l'association et me suis posée de nombreuses questions autour de l'intérêt et la pertinence d'un document comme celui que j'ai produit.

Je l'ai évoqué lors de l'introduction, Keur Eskemm est en plein développement. L'association gagne en légitimité dans le territoire rennais après seulement quatre ans d'existence. Ce nouveau chantier de valorisation des compétences acquises durant le Laboratoire Artistique Populaire permet d'asseoir sa présence et par la même sa légitimité. Pour expliciter mon propos, je pense que ce travail d'identification des compétences acquises durant le LAP permet de valoriser deux intérêts distincts :

- **L'intérêt du jeune**, à travers l'expérience qu'il a vécue. Cette aventure lui permet de développer de nouveaux savoirs de manière informelle et non formelle. Effectuer ce travail de reconnaissance pourrait lui offrir l'occasion de gagner en confiance en soi et de valoriser ces nouveaux savoirs dans d'autres contextes. Pour exemple, s'il est capable d'identifier ces compétences il pourrait alors les mettre en valeur et cela pourrait donc avoir un impact sur son employabilité ou son entrée dans une formation. Mais on peut se demander si c'est un objectif pour (tous) les participants du LAP ?
- **L'intérêt de la structure**, car elle est en partie responsable du développement des compétences des participants. Effectuer un listing détaillé écrit permet de justifier les apports du LAP, cela favorise alors sa reconnaissance et peut avoir un impact

sur les financements. Il me semble donc que cette volonté émane dans un premier temps des décideurs, des structures et non des jeunes. C'est dans un second temps qu'elle est favorable pour les participants. La formalisation d'un document comme celui-ci permet me semble-t-il la professionnalisation de la structure associative. Elle justifie d'un document écrit retraçant les impacts positifs de l'aventure collective qu'elle peut alors utiliser lors de demandes de subventions.

Il est important de signifier que mettre en avant ces enjeux, ne veut pas pour autant dire que les intentions sont mauvaises. Le déterminant est alors l'accompagnement, l'injonction ou non à participer... Ce sont autant d'indicateurs que j'évoquerai lors du chapitre sur les possibilités d'accompagnement.

Reconnaissance par les acteurs politiques :

Ce travail effectué autour des compétences permet de légitimer le projet du LAP. Ce projet est complexe à présenter tant les dimensions sont grandes : épanouissement, développement et création de relations sociales, pratiques artistiques... Expliquer les apports d'un projet d'une telle dimension s'avère complexe. Disposer d'un document formalisant toutes les compétences possiblement acquises permet alors d'avoir une meilleure reconnaissance et de prouver une certaine légitimité du projet. Cela permet par un effet « boule de neige » d'augmenter l'intérêt auprès des pouvoirs publics. Il y a donc un enjeu financier par l'acquisition de nouvelles subventions et un enjeu partenarial par le développement d'un réseau. Mais auprès de qui ? Quel est l'intérêt de gagner en légitimité ? Il me semble que c'est auprès des décideurs politiques (élu.e.s, technicien.ne.s, les structures distribuant les subventions) qu'est surtout placé l'enjeu de reconnaissance. Il permet de justifier les demandes de financement ainsi que les apports du LAP pour le jeune mais également pour la Ville.

Favoriser les initiatives jeunes, l'autonomie et la citoyenneté sont les enjeux phares des politiques publiques de jeunesse à Rennes.²⁴ Un projet permettant à des jeunes rennais de s'engager et d'avoir une meilleure appréhension des structures est alors pleinement bénéfique pour la Ville. Les participants développent une connaissance des diverses structures de Rennes notamment dans le domaine artistique et culturel. Les visites du TNB,

24 Politique Jeunesse de la ville de Rennes (<http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/culture-education-vie-sociale/la-jeunesse/>)

du Triangle, de la maison de la poésie, du PHAKT permettent aux jeunes d'avoir une meilleure connaissance de leur territoire. Ils s'ouvrent à de nombreuses propositions de sorties. Ils échangent entre eux des possibles visites, portes ouvertes et vernissages. Il me semble que cette effervescence de possibilité favorise la vision positive de la ville dans laquelle ils habitent. Ce qui pourrait leur permettre un investissement plus grand dans le territoire ? La Ville de Rennes peut donc trouver un bénéfice à cette initiative qu'est le LAP. Un des possibles enjeux rennais est de rendre la ville attractive pour les étudiants afin qu'ils restent après leur cursus scolaire. Selon l'INSEE, en 2013 les étudiants rennais représentaient environ 63 000 personnes, c'est donc un potentiel fort,

Possibilité de développement associatif (formation, accréditation)

Ce travail autour des compétences permet un nouveau chantier pour le développement associatif. Il favorise le travail en réseau avec les structures institutionnelles comme la Mission Locale, le CRIJ Bretagne mais également les structures universitaires telles que l'Université de Rennes 2, l'EHESP. Cette réflexion permet de mettre en place des ponts et facilitera peut être la reconnaissance de l'apprentissage informel et non formel pour l'entrée dans des formations et cursus universitaires. Keur Eskemm pourrait alors revendiquer une forme associative hybride entre le monde associatif, la recherche et la formation ? L'association souhaite développer un axe de travail autour de la formation notamment en proposant une offre de prestation. Elle a également pour ambition : un projet Erasmus + pour l'année 2018. Très brièvement car le dossier est construction, l'objectif serait de mettre en relation plusieurs pays européens ayant des dynamiques semblables au LAP.

À l'heure actuelle, le travail de validation n'en est qu'au début. Des pistes réflexions sont évoquées, cependant la mise en place n'est pas encore effective, la phase de certification n'est pour le moment pas enclenchée. Certifier les compétences acquises dans un cadre non formel et ou informel est complexe. Pour rappel, l'un des objectifs européens est de favoriser l'employabilité des personnes dites « éloignées » des structures formelles.

Mais pourquoi des personnes âgées entre 18 et 30 ans, viennent-elles aujourd'hui au LAP ? Qu'est-ce qu'elles viennent chercher ? Lors des entretiens, à plusieurs reprises j'ai pu échanger avec les jeunes sur leurs volontés de sortir d'un système d'apprentissage « trop » formel, également sur leurs envies d'apprendre et de transmettre autrement, en

passant par une relation d'horizontalité et de partage. Les systèmes formels sont-ils en perte de vitesse ? Il semble y avoir une demande de renouvellement dans les méthodes d'apprentissages. Réussir le pari de l'apprentissage et de la découverte de façon informelle et non formelle est donc un enjeu. Sa prise en compte est importante afin de proposer une pluralité d'apprentissages. « *Peu importe les catégories utilisées, ce qui est essentiel c'est de saisir les continuités, les diversités, de disposer d'une théorie de l'apprentissage qui ne réduise pas celui-ci à la partie immergée, à ce qui relève du formel, voir du plus formel ou du scolaire.* »²⁵ Cependant, un point à nuancer ou bien un questionnement de ma part, est jusqu'où aller ? L'objectif est-il d'être dans un volonté d'apprentissage clairement énoncé, avec des « points d'étapes » pour prendre conscience de ces nouveaux acquis, ou bien dans une volonté d'épanouissement sans rendre compte de résultats ? C'est deux possibilités sont extrêmement différentes et n'ont pas les mêmes impacts.

Pour conclure, des enjeux autour du portefeuille de compétences sont donc présents pour la structure. Par le biais des liens de confiance développés durant toute l'expérience du LAP, l'association peut favoriser la remise en action de certains jeunes, les démarches pour trouver un emploi, l'inscription dans une nouvelle formation... Les diverses évaluations ont su montrer ces impacts positifs. Ces actions sont donc présentes mais il existe peu de traces pour les justifier, cet accompagnement permettrait pourtant de faire connaître les démarches positives. Cependant, il semble important de mettre en exergue les différents risques encourus suite à la mise en place de ce référentiel pour la structure. C'est l'objet du paragraphe suivant où j'évoquerai les possibles injonctions et instrumentalisations liées à l'élaboration d'un référentiel de compétences.

1.4) Les possibles injonctions et instrumentalisations liées à l'élaboration d'un référentiel de compétences

Cette partie vise donc à évoquer les possibles injonctions, instrumentalisations suite à la mise en place d'un référentiel de compétences au sein d'une structure associative telle que Keur Eskemm. J'ai pu identifier quatre risques possibles. Pour le moment, il est simplement question de points de vigilance, les risques que je vais évoquer ne sont à

25 Gilles Brougère, « Les jeux du formel et de l'informel », Revue française de pédagogie N160 juillet-septembre 2007 p.12

l'heure actuelle pas présents pour la simple raison que cet accompagnement autour des compétences n'est pas encore mis en place. Afin d'avoir un recul plus grand il serait intéressant de reprendre ces questionnements dans quelques mois.

Voici les dérives possibles que j'ai identifiées :

- L'un des risques est que cet accompagnement autour des compétences soit uniquement au **service de l'emploi**. Afin de préciser ma pensée, le système français est basé sur le diplôme et la reconnaissance d'un statut, d'une identité par l'acquisition d'un emploi. Dans un rapport sur la valorisation de l'apprentissage non formel et informel, la France est pointé du doigt : *« l'instauration de dispositifs de validation se heurte à un certain nombre d'obstacles, notamment culturels, liés au primat des dispositifs formels, à l'importance accordée au diplôme, à la difficulté d'évaluer des compétences transversales autres que purement professionnelles. »*²⁶ Le risque est que ce référentiel participe et renforce l'injonction au travail. Les différents engagements menés et développés par les individus ne seraient alors que dans l'intérêt d'acquiescer un emploi.
- L'un des objectifs de l'apprentissage tout au long de la vie est la réduction des inégalités d'accès aux formations. Cependant, si je prends l'exemple de l'engagement bénévole : *« la jeunesse ne constitue pas un tout homogène, et si une partie des jeunes cumule les modalités de participation citoyenne, d'autres restent en retrait de toutes formes d'inscription dans la vie sociale »*²⁷ *« Qu'il s'agisse de leur situation vis-à-vis de l'emploi, de leur niveau de diplôme, de leur origine sociale ou de leur niveau de vie, on observe des taux de participation bénévole plus forts chez les jeunes les plus favorisés : les étudiants (17 %) et les jeunes en emploi (15 %), les diplômés du supérieur (16 %), les hauts revenus (16 %), les cadres (19 %) et les enfants de cadres (18 %) sont plus souvent que les autres engagés dans des activités bénévoles chaque semaine. »*²⁸ Il s'agit donc de personnes ayant déjà un capital culturel selon la définition Pierre Bourdieu. Cette proposition d'accompagnement à la verbalisation et valorisation des compétences pourraient

26 Sandrine Doucet, commission des affaires européennes, Assemblée nationale, juillet 2015, (Rapport d'information, n°2926), p.8.

27L'engagement des jeunes : une majorité impliquée, une minorité en retrait. Jeunesses : études et synthèses n°36

28L'engagement des jeunes : une majorité impliquée, une minorité en retrait. Jeunesses : études et synthèses n°36

donc servir dans un premier temps ces jeunes plus favorisés. On pourrait alors voir un **accroissement des inégalités entre les jeunes**. L'effet serait donc inverse à celui souhaité.

- **Un possible désinvestissement de l'État ?** Trouver un juste milieu entre ce qui relève du monde associatif et les actions de celles-ci pour combler un manque institutionnel ? Laisser un tel chantier à la responsabilité des associations comporte le risque que l'État ne s'en préoccupe plus. Or il est dans ses missions de faciliter la certification par exemple, mais également dans son intérêt que le taux d'emploi chez les jeunes soit élevé. Le possible scénario est donc que l'État se dédouane d'un travail qu'il ne fait pas et que celui-ci soit alors effectué par les associations. Cependant le soutien financier ne serait pas pour autant revu à la hausse comme le laisse penser cet extrait : « *L'accélération du retrait de l'État liée à la crise n'est désormais plus compensée par les financements en provenance des collectivités locales.* »²⁹ Cela induit également des inégalités entre les associations : qui va être en mesure de produire les référentiels et quels vont en être les contenus ? De toute évidence, les associations d'ampleur nationale seront favorisées. Un parallèle peut-être effectué avec les appels d'offres qui sont remportés très souvent par ces dernières.
- **Perte de marge de manœuvre associative.** En servant un intérêt général la crainte est que les associations perdent en liberté. Pour exemple : « *La transformation des subventions en commandes publiques a par ailleurs pour effet d'instrumentaliser les associations, en limitant leur rôle à celui d'exécutantes des politiques publiques, et d'entraver leur capacité d'innovation sociale qui a inspiré tout au long du XXe siècle de nombreuses politiques publiques* »³⁰ Il est clair que les libertés associatives peuvent déjà être limitées dans le sens où le manque de financement impacte la survie des associations et que les subventions versés proviennent de l'État (elles répondent donc à des besoins spécifiques) mais c'est également une perte d'indépendance « morale » qui peut être en jeu. Le terme est fort, il voudrait dire que l'association prise dans l'engrenage administratif et la reconnaissance des compétences acquises perdrait en marge de manœuvre associative.

29 Tchernog V., « Le secteur associatif et son financement », Informations sociales 2012/4 (n° 172), p.7.

30 Tchernog V., « Le secteur associatif et son financement », Informations sociales 2012/4 (n° 172), p.8.

À travers cette première partie, j'ai pu cerner les différents enjeux (employabilité, réduction des inégalités, mais également bénéfices économiques et sociaux.) La reconnaissance de l'apprentissage informel et non formel est un enjeu d'avenir. Elle semble bénéfique à tous les points de vue cependant des points de vigilance sont à soulever comme l'instrumentalisation et les dérives possibles du secteur institutionnel sur le secteur associatif. Les impulsions européennes ont alors permis des initiatives dans le territoire national et local. Différentes associations se sont engagées dans cette reconnaissance à travers la formalisation de portefeuille de compétences, de passeport bénévole. Cette dynamique est donc également impulsée par le secteur associatif.

Une première étape est la reconnaissance sociale de ces différentes expériences, la validation par un diplôme n'est pas toujours nécessaire. L'enjeu est donc la prise de conscience puis la verbalisation de l'acquisition de ces compétences par les individus eux mêmes. D'où l'importance d'un accompagnement adapté pour cette prise de conscience. C'est le protocole que j'ai essayé de développer au sein de Keur Eskemm et que j'aborderai dans cette seconde partie.

II- LES ENJEUX DE LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

Après une première partie consacrée à la reconnaissance des apprentissages informels et non formels à différentes échelles (européenne, nationale, locale), je vais évoquer plus en détails les enjeux au sein de l'association Keur Eskemm. Quels sont les apports d'un projet comme le Laboratoire Artistique Populaire ? Pour qui ? Pour quoi ? Quel accompagnement proposer ? Comment lever les réticences et les craintes autour du référentiel de compétences ? Mes questionnements, ma posture ainsi que mes pistes d'analyses seront plus visibles au sein de cette seconde partie.

2.1) Quels sont les apports du Laboratoire Artistique Populaire ?

Le projet du LAP est à destination des jeunes âgés entre 18 et 30 ans. L'investissement est d'une durée de cinq mois à environ six, huit heures par semaine, certains participants s'investissant jusqu'à plus de quinze heures par semaine. Les enjeux de ce projet sont multiples, lors d'un comité consultatif permettant la création du LAP, les objectifs sont évoqués en ces termes : « *But du LAP : production de leur projet, qui permettra leur expression, leur épanouissement, leur valorisation, leur reconnaissance, et leur émancipation* »³¹ Par le biais d'une posture d'accompagnement particulière (qui se traduit par une relation horizontale, de la bienveillance et de la confiance) au sein du projet, l'attractivité des propositions artistiques ainsi que l'accent mis sur la dynamique de groupe et l'esprit collectif. L'ambition est que les jeunes prennent place au sein de leur ville et s'épanouissent.

Cette expérience collective, qui existe depuis maintenant deux ans, fait ses preuves. Suite à deux évaluations (externe et interne), il a été en effet montré que le projet permet un regain de confiance, d'estime en soi, une ouverture à un réseau amical et professionnel. « *Cette expérience humaine et bienveillante leur a permis de développer des compétences*

31- Becquet V., L'accompagnement social et éducatif - Quelles modalités pour quelles finalités ? Les Francas/L'Harmattan, 148 pages, 2017

psychosociales, de l'ordre de l'autonomie, la confiance en soi, la capacité à exprimer son opinion et la soumettre à celle du groupe. »³²

Il est pour ma part difficile d'avoir un regard critique sur les apports du LAP auprès de jeunes. Ayant passé plus de six mois à leurs côtés j'ai pu constater leurs évolutions tant sur le plan personnel que professionnel. Cette expérience me semble-t-il leur a permis de faciliter une expression plus libre de leurs ressentis, leurs difficultés et ainsi pouvoir faire appel aux différents réseaux qui les entourent. Elle permet également d'expérimenter, de tester de nouvelles pratiques : c'est donc une prise de risque pour chacun d'entre eux. Les participants ont également mis en avant leur volonté de sortir du quotidien, d'aller à la rencontre, de s'ouvrir aux autres. *« Cela conforte certains dans leur projet professionnel ou de formation, d'autres semblent avoir « trouvé leur voie », et cherchent à se réorienter. Certains participants ayant déjà un profil artistique ont profité de cette expérience pour développer leur réseau et pensent même créer des projets avec d'autres « Lapistes ». »³³* On constate également une ouverture aux divers milieux culturels possible grâce à la visite de lieux comme le Théâtre National de Bretagne, le Triangle. Sans conteste cette expérience est positive, cependant je soulèverais deux points :

- La fin d'un projet intense humainement est complexe et peut alors mettre en difficulté les participants.
- La défection de quelques jeunes n'ayant pas continué le projet : cette liberté et le champ des possibles proposés pouvant parfois déstabiliser.

Le projet est, il me semble, à orienter encore plus sur la notion de l'accompagnement et du « cas par cas ». C'est d'ailleurs l'une des difficultés que j'ai pu ressentir : comment faire sentir à chaque personne que sa présence est importante, que l'aventure ne serait pas la même en son absence ? Prêter une attention particulière et individualisée lorsque le projet comptabilise vingt-sept jeunes, rend l'accompagnement plus complexe.

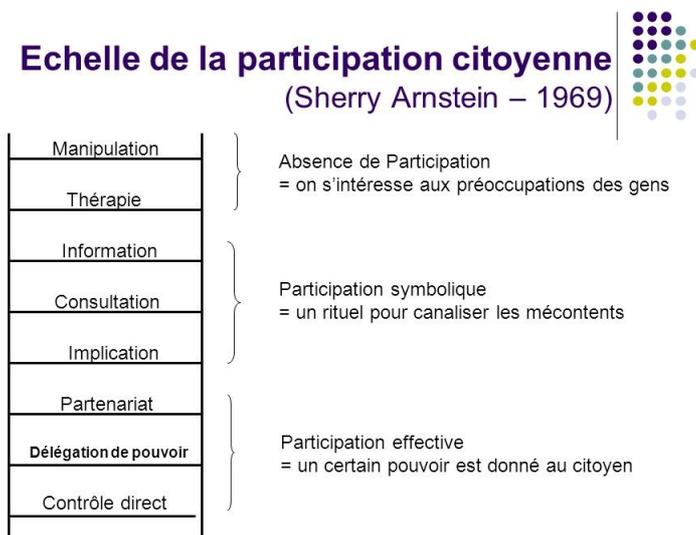
La question de l'appropriation du projet par les jeunes ainsi que leur degré de participation est élevé, bien entendu des nuances sont présentes en fonction des profils des participants. Cependant à plusieurs reprises, je me suis questionnée durant mon stage, jusqu'où va la participation ? Quelles en sont ces limites ? N'est-ce pas de la manipulation,

32Rapport d'évaluation LAP par les étudiants de l'EHESP

33Rapport d'évaluation LAP par les étudiants de l'EHESP

pour leur faire croire qu'ils ont du pouvoir ? Ces questionnements peuvent paraître très négatifs mais me poser ces interrogations m'a permis d'identifier en quoi ce n'était pas de la manipulation. Après mon expérience, je situerais leur position au niveau de la « délégation de pouvoir ».

Ci-dessous l'échelle de la participation de Sherry Arnstein datant de 1969.



En quoi ce n'est pas de la manipulation ? Les participants prennent au fur et à mesure les décisions, ils sont insérés dans les comités de suivis... En fin d'année, ils sont conviés aux réunions de réflexion sur le futur programme du LAP 3, leur expertise d'usage est alors prise en compte afin d'adapter les différents contenus et plannings.

La bienveillance présente durant toute l'aventure pour faciliter la place de chacun, ainsi que son expression : les propositions étant alors plus nombreuses, découle ensuite une participation plus accrue. Voici par exemple la parole d'un des participants qui évoque son aventure au sein du LAP : « Ça veut dire construire des choses ensemble, prendre en compte les avis des autres, se placer aussi dans un groupe, s'affirmer un petit peu, quelque chose que je ne faisais pas forcément avant, là on peut proposer nous-mêmes des choses. Et dire aux autres bah non, ça ça me convient pas. » Cette place laissée aux participants leur permet par la suite de développer différentes compétences, notamment psychosociales. La définition de l'Organisation Mondiale de la Santé est celle-ci : « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. » C'est donc l'un des apports du LAP.

Lors de ce travail de reconnaissance des dynamiques informelles et non formelles, j'ai identifié trois grands domaines de compétences que les participants ont pu développer durant leur aventure collective : **artistique, conduite de projet et civique et citoyen**. Une réelle place est donc laissée aux participants, en leur laissant une autonomie de plus en plus grande ainsi que la possibilité de remettre en question le projet et les différents contenus.

En première partie, j'exprimais que ce travail autour des compétences a permis de légitimer le LAP, mais il a également permis d'objectiver ces différents apports. Le travail de déconstruction effectué en listant toutes les tâches réalisées, puis en les déclinant en compétences, ainsi que me questionner sur les bénéfices d'une expérience comme celle-ci m'ont donné la possibilité de prendre un peu de distance.

L'expérience s'avère tellement riche que valoriser celle-ci peut être compliqué. De plus, tout le monde n'a pas la capacité à verbaliser ces compétences, ainsi qu'à les mettre en valeur lors d'entretien, d'où la pertinence de faciliter ce travail au sein du LAP. Le lien de confiance créé et la connaissance des participants favorisent cette possibilité. Je verrai dans la prochaine section que le LAP semble donc une porte d'entrée idéale pour valoriser l'apprentissage informel et non formel.

2.2) Le Laboratoire Artistique Populaire, une porte d'entrée pour la reconnaissance des compétences

En quoi le Laboratoire Artistique Populaire est une porte d'entrée pour la reconnaissance des compétences ? Tout d'abord car après six mois de projet collectif, les participants ont pu **développer des connaissances vastes et diversifiées** dans le domaine des arts, de la conduite de projet, du civique et citoyen. Par civique et citoyen, j'entends la notion de savoir-être (par exemple être ponctuel, être à l'écoute). Ce sont des compétences qui renvoient plutôt à des attitudes et des comportements. Ce sont les trois grands pôles que nous avons identifiés dans le portefeuille de compétences. De plus, de nombreuses compétences psycho-sociales sont possiblement renforcées comme l'estime de soi, la confiance en soi, la prise de parole en public. Un autre point est l'enrichissement d'un réseau amical et professionnel.

En amont du projet, lors de l'élaboration du LAP, un des postulats est qu'en effectuant des choses pour soi, cela impacte la confiance, et par effet « boule de neige » produit un

bénéfice sur l'insertion et l'employabilité des jeunes. La formalisation d'un référentiel de compétences est donc un pas supplémentaire vers cette reconnaissance. On peut y voir plusieurs objectifs : une meilleure employabilité, un gain de confiance et une prise de conscience de sa valeur.

Les liens de confiance créés au cours du projet faciliteront la mise en place d'un accompagnement. Pour les participants éloignés des structures et institutions formelles, c'est la possibilité de faire un pas vers ces milieux formels. Pour exemple, il semble que ce lien développé avec les jeunes et ma démarche volontaire à connaître les dispositifs destinés aux jeunes dans Rennes, m'a permis de mieux les orienter. Certains d'entre eux sont désormais usagers de la Mission Locale. Cet accompagnement peut également permettre de prendre le temps de reconnaître l'engagement effectué au sein du LAP. Il semble donc que ce projet soit un élément déclencheur pour des propositions comme celle-ci. Pour le moment, je n'ai pas le recul nécessaire afin d'évaluer les impacts positifs et négatifs.

L'objectif est également de ne pas prendre la place de la Mission Locale, du CRIJ Bretagne mais bien de travailler en partenariat, c'est pourquoi dès le début, ils ont été impliqués dans les démarches de réflexion. La proposition de Keur Eskemm est donc une porte d'entrée vers des dispositifs d'accompagnement plus encadrés et certifiants (puisque reconnus par l'État). Tout de même, j'ai montré l'importance de la reconnaissance de l'apprentissage informel et non formel, celle-ci étant impulsé par une dynamique européenne. Cette dernière est censée réduire les inégalités et renforcer l'employabilité. Plus les initiatives associatives locales seront présentes autour de cette thématique, plus le poids au national sera important.

L'ampleur émergente de Keur Eskemm dans le territoire de Rennes et son positionnement autour de ce chantier des dynamiques informelles impliquent aussi une meilleure reconnaissance. Lors du lancement du second LAP, des partenariats avec le CCAS Kléber et la Mission Locale du bassin Rennais ont été mis en place concernant le Revenu de Solidarité Active (RSA) et la garantie jeune. Ces accords sont à comptabiliser dans cette reconnaissance des dynamiques informelles et non formelles puisque la participation au LAP permettrait alors à des jeunes d'accéder à de nouveaux droits sociaux.

L'engagement conséquent que les participants ont effectué, si je le considère comme une sorte de « bénévolat » permet une première reconnaissance. Le centre national du Volontariat entend par le terme bénévole : « *toute personne qui s'engage de son plein*

gré, de façon désintéressée, notamment dans une action organisée au service de la communauté, pour mener en direction d'autrui une activité non rémunérée en dehors de son activité professionnelle ou familiale ». Cette définition semble ne pas correspondre pleinement dans le sens où les participants du LAP ne s'engagent pas de manière « désintéressée », ils le font avant tout pour eux. Cette expérience peut alors favoriser une recherche d'emploi, de stage ou de formation. Bien entendu la complexité est alors d'avoir les capacités à exprimer et valoriser ces diverses expériences. C'est pourquoi le LAP peut être une porte d'entrée pour cette reconnaissance.

Concrètement, comment ai-je construit ce portefeuille de compétences ? Quels outils ai-je mobilisé ? Pour effectuer ce dossier, dans un premier temps, nous (l'équipe de Keur Eskemm et moi-même) avons organisé des rencontres, des temps de réflexion avec plusieurs partenaires comme la Mission Locale, l'Université, l'EHESP, le CRIJ, l'Aroéven... En parallèle, j'ai collecté de la littérature grise (rapports, articles notamment sur les notions d'apprentissages informels, non formels) et enfin tout un travail détaillé de listing de tâches, de compétences a été élaboré autour des apports du LAP. Nous avons ainsi dégagé trois grands domaines de compétences : Artistique, Conduite de projet et Civique et citoyen. Cette première phase de réflexion, de collecte m'a permis dans un second temps, de réfléchir à la forme que cet écrit allait prendre et comment il allait être utilisé. Je me suis donc basée sur trois, quatre référentiels en modèle afin de créer celui propre au LAP. Ces différentes étapes ont été longues et fastidieuses.

Durant tout mon stage, je n'ai pas douté des apports du LAP sur chacun des jeunes (épanouissement, confiance en soi...). Mes interrogations se sont tournées autour du référentiel de compétences. La fin du stage m'a permis de prendre du recul et d'identifier mes craintes. Ma question se formalisait autour de la pertinence de mettre en place ce référentiel ? Je dissocie deux choses à cette crainte :

- Ma posture professionnelle ;
- Ma place, mon ressenti en étant moi-même jeune.

En tant que jeune, ce qui a influencé mon avis est que je ne pense pas avoir envie de participer à un atelier pour formaliser mes compétences en e-portfolio. La raison principale est que, selon moi, nous devons sans cesse justifier nos savoirs, être efficace... et la participation au LAP sort de ces critères. Pour nuancer mes propos, il est important de ne

pas évincer cet élément : je pense être en capacité de valoriser mes compétences dans un autre contexte dû notamment à mon bagage culturel, mon environnement social et mes études supérieures. C'est pourquoi je dissocie mon avis de jeune de ma posture professionnelle, car il me semble que cette proposition de valorisation des apprentissages informels et non formels est essentielle, tant qu'elle est sur la base du volontariat.

Néanmoins, me concernant un doute subsiste autour du e-portfolio. Quel est son apport, sa plus-value ? Est-il réellement consulté dans les domaines sociaux et artistiques ? Dans un rapport européen mettant en avant les différentes méthodes dans le secteur associatif, il est évoqué le e-portfolio « *Les méthodes déclaratives et celle du portfolio constituent en outre une démarche plus accessible à certains groupes cibles, qui peuvent n'avoir pas l'habitude d'un environnement éducatif formel ou y avoir vécu des antécédents négatifs. L'une des faiblesses des méthodes déclaratives et de celle du portfolio dans le secteur bénévole est qu'il peut être difficile de les rattacher aux normes, certifications et cadres nationaux.* »³⁴

Au cours de la première partie, j'ai évoqué les différentes étapes concernant l'apprentissage informel et non formel. L'identification, la documentation, la validation, la certification. Il est évident que les deux dernières étapes passent par une instance d'évaluation, le caractère formel est donc très présent. Cependant pour les deux autres étapes, il est tout à fait envisageable de penser un accompagnement adapté basé sur des formes pédagogiques et ludiques. C'est ce que j'ai essayé de formaliser dans un protocole et que je vais expliciter dans la prochaine section.

2.3) Un accompagnement adapté, pour un continuum avec les dynamiques informelles et non formelles

Comme je l'ai exprimé en amont, j'ai parfois douté de la pertinence de créer un portefeuille de compétences pouvant aller jusqu'à la formalisation d'un e-portfolio. En plus de ce portefeuille de compétences, j'ai développé un protocole d'accompagnement. La possibilité de créer ce protocole avec des outils pédagogiques et coopératifs m'a permis de croire en ce dossier et au fait qu'il puisse être utilisé. J'ai notamment pu formaliser par écrit mes diverses idées en essayant d'être la plus concise possible. Évoquer la question de l'accompagnement semble en ce qui me concerne compliqué. Une explication est

34Lignes directrices européennes pour la validation des acquis non formels et informels p.71

possible : ce dernier est basé sur une posture toute particulière : tendre vers une certaine horizontalité, un partage des savoirs ne venant pas exclusivement des encadrants et enfin une place importante laissée aux émotions. Avoir les mots justes pour exprimer cette multitude de ressentis est une chose complexe.

La définition de l'accompagnement qui semble la plus adaptée est celle de Maëla Paul «*[fondée] sur une base relationnelle forte (puisque conçue comme sa plus simple expression) : dans laquelle la fonction de l'un est de faciliter l'apprentissage et de l'autre le passage. Il s'agit bien d'être avec et d'aller vers*»³⁵ Plus largement Maëla Paul parle du terme accompagner comme un verbe «*utilisé pour dire que cette double visée d'autonomisation et de socialisation s'effectue désormais dans le cadre d'un rapport à autrui, en situation professionnelle, à partir d'une dimension relationnelle consentie, sur la base d'une individualisation*»³⁶ Le LAP a pour objectif d'accompagner les jeunes vers une autonomie et une participation dans les prises de décisions croissante. Le but étant qu'ils soient complètement indépendants et autonomes en fin de parcours. L'autonomie est aujourd'hui un terme extrêmement utilisé. C'est par exemple un mot clé utilisé dans de nombreuses demandes de subventions. Les politiques publiques de jeunesse ont pour but d'amener les jeunes vers l'autonomie. Mais dans quel but? «*Il y a deux raisons de promouvoir l'autonomie des jeunes : elle est tout à la fois une condition déterminante de la mise en place d'un nouveau modèle de développement pour la France et est au cœur d'une conception moderne de l'égalité.*»³⁷

Pour en revenir au portefeuille de compétences, tout l'enjeu est de réussir à maintenir cette posture professionnelle durant la formalisation des différents acquis. J'ai pu observer au sein de l'équipe une réelle conviction dans les possibles bénéfiques pour le jeune. L'objectif pour le prochain Laboratoire Artistique Populaire est de proposer cet accompagnement dès le début de l'aventure. En partant du principe de libre adhésion, sans injonction à participer ; mais tout en réussissant à faire passer un message : «*cette proposition pourrait t'apporter beaucoup*». Mon questionnement est alors jusqu'où cela reste possible pour le participant de refuser cet accompagnement ? Un sentiment de contrepartie ne serait-il pas alors ressenti par le jeune ? C'est pourquoi, j'ai développé une

35Becquet V., L'accompagnement social et éducatif - Quelles modalités pour quelles finalités ? Les Francas/L'Harmattan, 148 pages, 2017

36- PAUL M. L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique. L'Harmattan. Paris, 2004. P.306

37Allègre G. et al L'autonomie des jeunes au service de l'égalité. Nov 2010. 48p. Rapport Terra Nova p.9

page dans le protocole sur la vision et les valeurs que l'association porte autour de la notion de « l'accompagnement ».

Concrètement comment se symbolise ce processus et comment a-t-il été construit ? L'accompagnement proposé se veut flexible et adaptable en fonction de chaque individu, avec un temps de regroupement en collectif. L'utilisation de supports variés (image, objet, écrit, parole) est favorisée afin de correspondre au mieux au profil de chacun. Quatre temps différents sont élaborés en s'appuyant sur les attentes et besoins de l'individu. Les temps d'ateliers sont dans la continuité de la dynamique mise en place tout au long du LAP. C'est à dire avec des outils, des jeux permettant de faciliter la parole tout en veillant à ne pas être infantilisant. Ces outils sont inspirés des formations dispensées par l'Aroéven mais plus largement des structures d'éducation populaire. Une volonté est développée autour des notions de libre adhésion, de pédagogie active. Par libre adhésion j'entends le fait qu'il n'y a pas d'injonction à participer, c'est donc sur la base du volontariat qu'est proposé cet accompagnement. Concernant le terme de pédagogie active, c'est l'ambition de placer l'individu au cœur des décisions, qu'il soit acteur de ce parcours.

Une de mes craintes était de démobiliser les participants en leur proposant cet accompagnement, qu'ils ne se retrouvent pas dans cette proposition. Les jeunes se sont notamment engagés au sein du LAP car ils ont exprimé un « ras-le-bol » du contexte institutionnel et trop formel. Un enjeu est donc : comment proposer un parcours autour des compétences sans être trop formel ? Une de mes interrogations est aussi de savoir si mes craintes sont fondées ? Peut-être qu'elles n'ont pas du tout lieu d'être et que c'est un besoin des participants. Seule la mise en place de l'accompagnement permettra d'infirmer ou de confirmer ma crainte.

Concrètement, comment lever les craintes ou réticences des jeunes du LAP à participer à cette reconnaissance des dynamiques informelles et non formelles ? C'est l'objet de mon dernier point.

2.4) Les contraintes d'un référentiel de compétences, comment lever les réticences ?

Tout au long de cet écrit, j'ai énoncé quelques difficultés et réticences possibles autour d'un portefeuille de compétences permettant la validation d'apprentissage non formel et informel comme :

- La perception d'un dossier très formel, qui va de pair avec une vision administrative négative (renvoi à l'idée de lourdeur administrative et de nombreux papiers à compléter) ;
- La complexité des démarches qui entraîne alors une perte de sens pour l'individu ;
- Un flou dans les différentes étapes (verbalisation, valorisation, validation, certification) ;
- Dans le cas de Keur Eskemm, une proposition qui peut être perçue comme une obligation.

Suite à cette identification des freins possibles, il est alors possible d'envisager des leviers pour favoriser la participation à l'accompagnement autour des compétences développées.

- La relation de confiance créée tout au long du LAP et la bonne connaissance de chacun des participants permet de faciliter cet accompagnement ;
- La transparence : c'est à dire que l'accompagnant s'engage à être clair et à énoncer dès le début les objectifs et possibilités de ce parcours ;
- L'accompagnement : basé sur le respect, la bienveillance, la libre adhésion permet alors un échange entre le participant et la personne accompagnante ;
- Identifier les besoins et attentes du participant afin d'adapter, ne pas aller au-delà des ses envies. (Par exemple, ne pas le pousser à rédiger une lettre de motivation, CV alors qu'il n'en exprime pas le besoin) ;
- Un dernier levier est peut-être le terme employé : portefeuille de compétences et non référentiel de compétences. Ce dernier fait référence à une branche de métier et identifie plus principalement les savoir-faire techniques que les savoir-être ou les compétences psycho-sociales.

Suite à cette seconde partie, j'ai pu mettre en avant les différents points aussi bien positifs que les craintes que j'ai pu ressentir durant mon stage. À l'heure actuelle, il est difficile de faire un retour critique sur la mise en place de cet accompagnement car il sera proposé après la fin de mon écrit. Comme le recul nécessaire n'était pas possible, j'ai formulé cela en crainte ou point de vigilance.

Pour synthétiser, il semble que cette expérience au sein du LAP favorise l'acquisition de nouvelles compétences ; accompagner les participants à les valoriser dans d'autres contextes est un enjeu intéressant pour eux ainsi que pour Keur Eskemm. J'évoquais la question de l'accompagnement plus haut, qui prend une forme particulière au sein du LAP. L'équipe n'est à la base pas formée pour cela, contrairement aux différents professionnels de l'éducation ou du monde socioculturel. Cependant, l'association propose un accompagnement basé sur la relation, le respect. Le point primordial à l'engagement des participants est qu'il n'y a pas d'obligation de rendement ou de participation. Les propos de Maëla Paul concernant l'accompagnement et le rythme ont fait écho dans la mise en place de ce portefeuille de compétences et la possible perception de rendement ou d'évaluation. *« Mais qu'advient-il dès lors que l'accompagnement se constitue en pratique professionnelle et dispositif et que la pratique d'accompagnement se « métrise » ? Ce qui va primer, ce n'est plus le rythme et l'idée d'avancer ensemble, au rythme de l'autre, à sa portée, mais la mesure : autrement dit les cadences, la régularité de tous les systèmes métriques permettant l'évaluation. »* Bien évidemment ces propos sont à nuancer et la possible évaluation permettant une prise de conscience des nouveaux acquis développés n'est pas forcément négative pour l'individu. C'est cependant un point à garder en tête pour la troisième édition du LAP.

Penser un accompagnement autour des dynamiques informelles et non formelles reste un enjeu d'actualité. L'Europe étant un soutien dans la reconnaissance de l'apprentissage tout au long de la vie, elle tente de faciliter la visibilité des actions faites autour de cette thématique. Keur Eskemm se positionne sur ce chantier de valorisation comme d'autres associations d'ampleur nationale : Léo Lagrange, Les éclaireurs de France... La force de l'association est de proposer une découverte des pratiques artistiques, tout en ayant un accent fort sur la notion de collectif. Elle sert donc un objectif d'épanouissement et de mieux être. *« L'art au service sinon de la réussite scolaire du moins de la réussite éducative grâce au mieux-être supposé des élèves. »*³⁸ (Ruppin, 2015)

38Agora débat jeunesse.

Conclusion

Le travail de reconnaissance des compétences autour des dynamiques informelles et non formelles n'étant pas encore finalisé, il reste les modalités de mises en œuvre à établir pour le LAP 3. Est-ce que l'accompagnement sera proposé dès le départ, voire même lors des rencontres afin de faire preuve de plus de transparence ? Celui-ci sera-t-il obligatoire ? Est-ce qu'une évaluation sera proposée ou bien simplement un accompagnement à la verbalisation et valorisation des compétences ? D'autres ponts sont-ils possibles pour amener les participants vers les milieux formels ? Est-ce nécessaire ? Ce projet va-t-il lui-même s'institutionnaliser ? Autant de questions qui restent pour le moment sans réponse. Toutes ces prises de décisions impacteront alors le devenir du LAP.

De plus, la fin de la rédaction de mon écrit semble entachée par de nouvelles annonces politiques mettant gravement en péril le devenir de nombreuses associations : la suppression des contrats aidés. Cette décision rendue publique par la ministre du travail, Muriel Pénicaud a un impact direct sur l'association Keur Eskemm qui avait entrepris un recrutement dans l'objectif de stabiliser la situation comptable et financière de la structure.

Durant l'écrit réflexif, j'évoquais la question financière afin que l'association puisse se développer sereinement : c'est cet aspect qui est en jeu et qui prend désormais tout son sens aujourd'hui, avec les décisions politiques que je viens d'évoquer. Les difficultés à boucler les budgets annuels instaurent une certaine incertitude quant à l'avenir de Keur Eskemm. Au cours de mon stage, j'ai parfois eu des difficultés à imaginer la suite de l'association autrement que floue et incertaine. Cependant les coordinateurs ont toujours veillé à ce que le financier ne soit pas une source d'inquiétude pour les participants. À plusieurs reprises, je me suis demandée, à propos des structures associatives : doit-on se développer et agrandir une structure une fois les financements acquis ou bien partir du postulat de se développer pour faire accroître les financements par la suite ?

Un autre point qui fait également écho à celui du budget : qu'elle doit être la place d'une personne en Service Civique au sein d'une telle association ? La structure est montée jusqu'à huit jeunes en volontariat au mois de juin. Il est vrai que chacun ayant une place pour proposer et innover, chaque volontaire pouvait y trouver son compte, cependant leurs

missions ne doivent normalement pas se substituer à des emplois. Ceci revient à la question financière et ses limites. Les personnes en service civique permettent alors de développer une association alors qu'il y a un manque criant de financement dans les domaines artistiques et culturels...

Les points que nous venons d'aborder sont les seuls points un peu plus nuancés au cours de mon expérience et ne dépendent pas des salariés de l'association. Ils relèvent d'une situation politique globale complexe et incertaine. Ce sont des éléments qui ont pu m'interroger et m'ont permis de me construire un avis, qui pourra peut-être évoluer par la suite. Ma position de stagiaire est plus simple et ne m'a pas mise face à toutes ces difficultés ou prises de décisions qu'un coordinateur doit prendre pour sa structure.

Concernant mon expérience en tant que stagiaire : la bienveillance et la confiance que les coordinateurs ont su me donner, m'ont énormément apporté aussi bien professionnellement que personnellement :

Professionnellement, il me semble que j'ai développé une bonne connaissance du territoire rennais notamment dans le milieu associatif. J'ai acquis une prise de confiance en moi d'un point de vue professionnel avec la concrétisation d'une mission réalisée dans son ensemble. La richesse de la mission m'a permis de mobiliser des partenaires, d'expérimenter, d'animer avec des outils coopératifs et enfin d'évaluer un projet. À cela, s'est ajouté un travail autour des compétences : j'ai ainsi pu découvrir une autre thématique jusqu'alors inconnue pour moi. Mon engagement au sein de l'association pendant une durée de neuf mois aura sans conteste marqué mon entrée dans le monde professionnel. Cette expérience s'est avérée intense et riche en découvertes. J'ai la sensation d'avoir pris confiance en moi professionnellement même si l'entrée sur le marché du travail reste quelque peu source d'angoisse. J'ai confirmé ma volonté à vouloir travailler dans le monde associatif dans la mesure du possible. Je me suis également ouverte à d'autres horizons : le milieu artistique et culturel auquel je n'étais pas prédestinée à mon entrée en Master 2. À l'origine, je m'orientais vers la prévention, la discrimination et les questions de genre.

Suite aux Portes Ouvertes du LAP qui ont eu lieu fin avril 2017, j'ai eu plusieurs échanges avec des participants sur la notion de l'accompagnement et la posture que nous avons développée avec ma collègue Morgane. Deux participants ont partagé le fait qu'ils avaient eu la sensation d'évoluer en même temps que moi. Voir mes différentes prises de

risques dans l'animation leur a permis à leur tour de se rendre compte qu'il était possible dans ce groupe bienveillant de prendre des risques. Cette notion d'évolution en simultanée est peut être une clé de compréhension pour le projet du LAP et la vision de l'accompagnement. Ils sont là pour expérimenter tout en ayant une pleine confiance dans le cadre posé. Ce détour anecdotique, pour évoquer la notion d'accompagnement qui m'a aussi fait évoluer professionnellement plus précisément sur ma posture. Même si chaque groupe, chaque relation reste différente : cette expérience positive de l'accompagnement réalisé m'a donné confiance.

Plus personnellement, j'ai eu l'occasion de m'épanouir en étant aux côtés d'un individu en quête de renouveau artistique et humain. Ces émulsions de joie et de partage m'ont nourrie durant toute cette année. C'est également culturellement que j'ai effectué de belles découvertes en allant au TNB, au Triangle... Ces expériences m'ont ouvert culturellement, j'ai alors la sensation et l'intime conviction que cela va me nourrir encore pendant un long moment.

Pour conclure cet écrit, une brève analyse m'est venue lors de mes lectures. À propos des politiques publiques de Jeunesse du territoire de Rennes. Les quatre grands enjeux sont *oser, s'engager, s'exprimer, s'informer*³⁹. Les termes de citoyenneté, d'autonomie, d'accès à la culture pour tous les jeunes sont des éléments clés dans la définition de ces politiques ainsi que la question de la place des jeunes adultes, qui nécessite une nouvelle prise en compte. Ces différentes thématiques ont tout de suite raisonné avec le projet associatif de Keur Eskemm et sont très similaires. Il me semble que l'association a réussi à condenser les grands enjeux des politiques publiques de jeunesse locales autour d'un projet associatif le Laboratoire Artistique Populaire. Ce dernier est une réponse possible aux politiques publiques de jeunesse dans le territoire rennais. La troisième édition commence à se dessiner avec toujours la même volonté de la part des coordinateurs d'expérimenter et de renouveler. En espérant que l'horizon politique incertain et les futures mesures gouvernementales ne viendront pas stopper cet élan créatif et innovant.

39 Pacte Jeunesse 16-25 ans, Rennes Métropole, 7pages

Bibliographie

Ouvrages :

- Becquet V., *L'accompagnement social et éducatif. Quelles modalités pour quelles finalités ?* Les Francas - L'Harmattan, 2017, 148 pages.
- Loncle P., *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, Injep/L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2008, 239 pages.
- PAUL M., *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, L'Harmattan, Paris, 2004, 356 pages.

Rapports, Comptes-Rendus de conférence :

- Allègre G. et al *L'autonomie des jeunes au service de l'égalité*. Nov 2010. 48p. Rapport Terra Nova
- Bernard Murat, *Rapport d'information sur le bénévolat dans le secteur associatif*, 2005, 81 pages.
- Building learning societies, *Livret learning – La reconnaissance des apprentissages non formels et informels*, 2014, 12 pages.
- Glossaire CEDEFOP : *Terminologie de la politique européenne d'enseignement et de formation*, 2008, 338 pages.
- Patrick Werquin, *reconnaissance des acquis d'apprentissages non formels et informels : Les pratiques des pays*, Février 2010, 73 pages.
- *Reconnaître l'apprentissage non formel et informel : résultats, politiques et pratiques* OCDE, 2010,
- Sandrine Doucet, *commission des affaires européennes, Assemblée nationale*, juillet 2015, 81 p., (Rapport d'information, n°2926)
- *Pacte Jeunesse 16-25 ans*, Rennes Métropole, 7pages

INJEP :

- *L'engagement des jeunes : une majorité impliquée, une minorité en retrait*. Jeunesses : études et synthèses n°36
- *Engagement : quels leviers pour mobiliser les jeunes en retrait ?* INJEP analyses & synthèses n°3

Articles :

- Amsellem-Mainguy Y., Loncle P., « Inégalités et entrée dans l'âge adulte : éclairage sur la situation des jeunes vivant en France », *Regards* 2015/2 (N° 48), p.57 à 68.

- Becquet V., Bidart C., « Introduction au dossier : parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales », *Agora débats/jeunesses*, 2013 (N° 65), p. 52 à 59.
- Brougère G., « Les jeux du formel et de l'informel », *Revue française de pédagogie* N160 juillet-septembre 2007
- Daniel Cefaï et al., « Ethnographies de la participation », *Participations* 2012/3 (N° 4), p.7 à 48.
- Debordeaux Danièle. Désaffiliation, disqualification, désinsertion. In: *Recherches et Prévisions*, n°38, décembre 1994. Pauvreté Insertion RMI. P95;
- De Visscher P., « Dynamique des groupes et éducations alternatives : Une confrontation », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 2010/4 (N°88), p. 683 à 729.
- Guilloux K., Loncle P. et Guillemard S., « Les pouvoirs publics et les jeunes : vers une co-construction des politiques de jeunesse ? », In Gallant N. et Garnaud S. (Éds), *Les jeunes et l'action publique*, Presses de l'université de Laval, Québec, 2015.
- Kessar Z., « Conduite de groupe et intervention » *Connexions* 2015/2 (n° 104),p.103 à 118.
- Loncle P. et Rouyer A., « La participation des usagers, un enjeu de l'action publique locale » *Revue française des affaires sociales*, 2014 (n°4), p.133 à 154.
- Loncle P., « La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique », *Sociologie* 2011/2 (Vol. 2), p. 129-147.
- PAUL M., « Autour du mot accompagnement », *Recherche et formation*, n°62, 2009, p.91 à 107.
- Tchernonog V., « Le secteur associatif et son financement », *Informations sociales* 2012/4 (n° 172), p. 11-18.
- Traversié K., « Pas de dynamique de groupe sans travail d'équipe », *Empan* 2015/3 (n° 99), p.71-72.
- VERMEERSCH, Stéphanie, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole » *Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) Revue française de sociologie*, n°45, 2004/4, p. 681 à 710.

Sitographie :

<http://www.cedefop.europa.eu/>

<http://www.injep.fr/>

<http://keureskemm.fr/>

<http://www.hotelpasteur.fr/>

https://europa.eu/european-union/index_fr

<http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/culture-education-vie-sociale/la-jeunesse/>

Martin	Florence	25/09/17
Master 2		
Jeunesse : politiques et prises en charge		
Les dynamiques informelles et non formelles		
<i>Les enjeux d'un référentiel de compétences</i>		
Promotion 2016-2017		
Résumé :		
<p>Dans une structure associative rennaise se pose des enjeux de valorisation des dynamiques informelles et non formelles. Comment permettre à vingt-sept participants âgés de 18 à 30 ans de prendre conscience des compétences, des capacités qu'ils ont développé durant une aventure collective et artistique ? Tout cela dans un but d'épanouissement personnel et de reprise de confiance en soi.</p> <p>À la suite de ces différentes expériences, de ces rencontres et de l'accompagnement proposé, cette expérience pourrait ainsi jouer sur l'employabilité, l'entrée en formation ou la remise en action de l'individu.</p> <p>Ce sont ces différents enjeux et objectifs que je vais traiter dans cet écrit. Quel est le contexte européen, national, local ? Quels sont les différents enjeux à cette reconnaissance des apprentissages informels et non formels ? Quel accompagnement proposé ?</p>		
Mots-clés :		
Accompagnement – Compétences – Informel – Non formel – Formel – Référentiel Valorisation – Participation – Artistique – Culturel – Jeunes		
<i>L'Ecole des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1, l'Université Rennes 2 et l'UBO n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i>		